



B1 B1(v) B2 B2(v) BR BC FORMATION CONTINUE

Objectifs

- Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément à la circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012
- Etre capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par NF C18 510
- Identifier les dangers de l'électricité, analyser le risque électrique et intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Appliquer les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Identifier la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Programme – Contenu - Modalités d'évaluations

Mise à jour des connaissances :

- Les nouveaux documents parus
- Les nouveaux équipements utilisés
- Environnement et intervention en TBT et BT
- Les risques électriques en basses tensions (Matériel basse tension)
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Revue des difficultés d'application rencontrées par les non électriciens habilités

Expériences et analyses des situations de travaux en basses tensions

Attention Particulière nécessaire pour les entreprises intervenantes au sein d'entreprises utilisatrices, pour tenir compte de la variété des situations de travail rencontrées.

NB : Ce recyclage de connaissances ne supprime pas l'impérieuse obligation d'ajuster les compétences et les moyens intervenants en cas d'évolution rapide des situations de travail.

Contrôle des connaissances

Méthodes pédagogiques

La formation est constituée d'apports théoriques et pratiques.

Public - Prérequis

Électricien, agent ou technicien de maintenance, installateur ou dépanneur, etc..

Avoir suivi la formation initiale correspondante.

Durée - Dates

1,5 jour

Nous consulter pour les dates de formation

1 stagiaire minimum – 12 stagiaires maximum